

## **envstats**

### **Nouvelles de la Section des statistiques de l'environnement de la Division de statistique de l'ONU**

No 12

Juillet 2002- février 2003

---

#### **Dernière nouvelle : La version révisée du SCEE est affichée sur le Web**

La révision du manuel de la *Comptabilité environnementale et économique intégrée* (SCEE) est achevée, et le texte final en est affiché (en anglais) sur le site Web de la Division de statistique de l'ONU <<http://unstats.un.org/unsd/environment>> (voir l'article en page \_\_\_).

---

#### **Éditorial**

*Rédacteur invité : Anne Kerr, Chef du Service des informations nationales, des stratégies et des institutions de la Division du développement durable (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU)*

#### **Résultats du Sommet mondial pour le développement durable : leurs conséquences statistiques en perspective**

Le Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002, a été tourné vers l'action et les résultats, marquant l'aboutissement d'une décennie de débats et de décisions sur divers aspects du développement durable découlant d'Action 21, de la session extraordinaire de l'Assemblée générale Rio+5, et d'autres conférences internationales sur le sujet, comme dernièrement le Sommet du Millénaire et la Conférence de Monterrey sur le financement du développement.

Des personnalités mondiales, membres de gouvernements, d'organisations internationales et du secteur privé, ainsi que des grands groupes de la société civile, ont convenu d'agir selon le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, ce qui se traduisait dans certains cas par des interventions tout à fait spécifiques. Le Plan énonçait plus de 30 buts, cibles et objectifs, ainsi que des interventions de durée définie de toutes les parties prenantes. Reprenant pour certains les objectifs du Millénaire pour le développement, ils représentent pour d'autres des engagements nouveaux, à réaliser dans un délai défini. Le Sommet a donné pour instructions à la Commission du développement durable de l'ONU, dont c'est le rôle d'encadrer la mise en oeuvre, de s'attacher à surveiller les progrès vers la réalisation de ces engagements et de rechercher des solutions lorsqu'elle rencontre des obstacles.

Bien évidemment, lorsque l'accent est ainsi mis sur la poursuite de cibles précises dans un délai défini et sur la surveillance des progrès, on a besoin de dispositifs et d'outils de mesure et de suivi de ces progrès. Il faudra des données, des statistiques, des indicateurs et des systèmes d'information. Où et comment les obtiendra-t-on?

Certains existent déjà, naturellement : pour les objectifs du Millénaire pour le développement, la Division de statistique a constitué une base de données pour les 48 indicateurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont été choisis afin de suivre les progrès de la réalisation. Le programme de travail de la Commission du développement durable comporte un ensemble central de 57 indicateurs devant servir à suivre les progrès des pays dans les domaines faisant l'objet d'Action 21 et du programme Rio+5. D'autres programmes internationaux comportent des indicateurs de suivi dans certains domaines. Mais c'est une chose de définir des indicateurs, c'en est une autre de disposer des données et des statistiques nécessaires pour les calculer.

La collecte des données, les moyens d'analyse, les systèmes d'information, surtout dans les pays en développement, mais aussi dans les pays en transition, ne sont pas suffisamment puissants pour faire face à la demande existante, sans même parler des cibles et des engagements nouveaux dont il faudrait suivre la réalisation. Les données nouvelles et les indicateurs nouveaux ne feront que grever plus encore les capacités déjà trop sollicitées de ces pays – tandis que la Commission du développement durable, incitée à utiliser plus efficacement les rapports nationaux et régionaux, ne pourra que demander qu'il y ait plus de données chiffrées dans ces rapports, ajoutant ainsi à la charge de travail des bureaux nationaux de statistique.

Les demandes internationales d'information, nombreuses, parfois répétitives, demandent à être rationalisées dans un souci de cohérence entre programmes et d'harmonisation des obligations des pays à cet égard, afin d'alléger la charge pour ces derniers, et de simplifier cette activité. Mais surtout, il est urgent de développer les capacités de collecte de données, d'analyse statistique et de gestion de l'information, ce que le Sommet mondial n'a pas manqué de signaler.

Dans le Plan d'application de Johannesburg, on engage les pays et la communauté internationale :

- À renforcer les services nationaux et régionaux d'information, de statistique et d'analyse qui se rapportent aux politiques et mesures du développement durable... [par. 129];
- À encourager la poursuite des travaux sur la mise au point d'indicateurs du développement durable, au niveau national... [par. 130 et 131];
- À concevoir des systèmes d'information qui permettent le partage de données intéressantes... [par. 132 b)]
- À aider les pays, en particulier les pays en développement, dans les efforts qu'ils déploient pour obtenir des données précises, cohérentes et fiables portant sur les périodes de longue durée... [par. 133 a)].

Ces parties du Plan n'attirent pas autant d'attention que celles qui concernent les cibles à atteindre dans un délai défini, mais il est tout aussi essentiel d'en assurer l'application. La Division de statistique, avec les commissions régionales de l'ONU, a lancé ces deux dernières années plusieurs projets financés par le Compte pour le développement afin de développer les capacités statistiques régionales, et la Division du développement durable de l'ONU mène dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes un petit projet régional de gestion de l'information. Parmi les autres activités en cours, plusieurs pays et organismes internationaux s'emploient à promouvoir la mise en place et l'utilisation de technologies mondiales

d'observation en vue d'améliorer la collecte de données. Mais un effort beaucoup plus systématique de développement des capacités peut être lancé, et devra l'être. Les pays ne pourront réellement savoir s'ils progressent vers les objectifs et les cibles de développement durable que s'ils ont les moyens de mesurer cette avance.

---

**Dernière nouvelle : La version révisée du SCEE est affichée sur le Web**

Alessandra Alfieri, Division de statistique,  
Robert Smith, Statistique Canada

La révision du manuel de *Comptabilité environnementale et économique intégrée* (connu sous le sigle SCEE) est achevée, et le texte final en est affiché (en anglais) sur le site Web de la Division de statistique de l'ONU <<http://unstats.un.org/unsd/environment>>. Le document sera bientôt diffusé en version préliminaire (sous couverture blanche), et parallèlement soumis officiellement pour publication par l'ONU. On met au point un glossaire et un index, qui seront également affichés sur le Web.

La révision du SCEE s'est faite sous la responsabilité conjointe de l'ONU, d'EUROSTAT, du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale. Une bonne part du travail a été réalisée par le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale, la coordination de la mise en forme étant confiée à Mme Anne Harrison. La révision a été entamée en 1998, lors de la cinquième réunion du Groupe à Fontevraud (France), selon ce qu'avait recommandé la Commission de statistique en février 1997, lorsqu'elle s'était « félicitée que la Division de statistique ait proposé de collaborer avec le Groupe de Londres à la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) ».

Le manuel résulte de plusieurs réunions du Groupe de Londres, de son comité de coordination (composé des organismes responsables de la publication, de Statistique Canada en tant que secrétaire du Groupe, et des pays ayant accueilli la réunion précédente et devant accueillir la prochaine) et d'une large consultation. Pour cette dernière, le document a été affiché pour observations du public sur le site Web du Groupe de Londres; on a sollicité les observations d'experts, et des chapitres du SCEE révisé ont été présentés lors de réunions internationales, par exemple de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune, et lors d'ateliers internationaux dans différentes régions du monde.

En mars 2001, la Commission de statistique, à sa trente-deuxième session, a créé un Groupe d'Amis de la présidence, présidé par M. Svein Longva (Statistics Norway), et l'a chargé d'examiner le projet. L'année suivante, sur la recommandation du Groupe, la Commission a approuvé le document sous réserve des modifications qu'il avait indiquées. Ces modifications ont été apportées avec l'aide de M. Robert Smith (Statistique Canada), puis un conseil de surveillance rédactionnelle, composé des organismes responsables de la publication, a examiné et approuvé le texte final.

Le SCEE, manuel des pratiques optimales, représente une grande étape de la normalisation et de l'harmonisation des concepts, des définitions et des méthodes de comptabilité économique et environnementale intégrée. Toutefois, la comptabilité environnementale étant un domaine statistique nouveau et en plein développement, il y a eu quelques points sur lesquels on n'a pu définir une démarche unique : dans

ce cas, le manuel fait le point des avantages et des inconvénients des différentes méthodes.

Le SCEE est un système satellite du *Système de comptabilité nationale* (SCN de 1993), où informations économiques et informations environnementales sont intégrées pour permettre de mesurer le rôle de l'environnement dans l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement. Il donne aux décideurs des indicateurs et des statistiques descriptives leur permettant de suivre ces interactions, ainsi qu'une base de données pour la planification stratégique et l'analyse des politiques, permettant de définir des démarches plus viables de développement. Il donne donc aux gouvernements la possibilité de formuler et de suivre plus efficacement leur politique économique, de promulguer une réglementation environnementale plus utile et de mieux gérer les ressources, enfin d'utiliser plus rationnellement l'outil fiscal et les subventions. Il offre aussi un moyen de mieux se concerter entre parties prenantes sur les politiques à suivre, du fait qu'il constitue un système d'information transparent sur les rapports entre les activités humaines et l'environnement.

Le système comporte quatre catégories de comptes :

- *Comptes de flux pour la pollution, l'énergie et les matériaux.* Ces comptes renseignent à l'échelon des branches d'activité sur l'utilisation d'énergie et de matériaux en tant qu'intrants de la production, et sur les quantités de polluants et de déchets solides résultant de la production. On en tire des indicateurs d'écorendement, de pollution et d'intensité d'utilisation de matériaux qui peuvent servir à évaluer les pressions s'exerçant sur l'environnement et à étudier des options différentes qui permettraient de les réduire.
- *Comptes des dépenses consacrées à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources.* Ces comptes permettent de voir les dépenses supportées par les branches d'activité, par les administrations publiques et par les ménages pour protéger l'environnement ou gérer les ressources naturelles. Ils reprennent les éléments des comptes nationaux existants qui ont trait à la bonne gestion de l'environnement, et montrent comment rendre plus explicites les opérations liées à l'environnement. Ils peuvent servir à évaluer l'impact économique de la réglementation et des impôts écologiques, et l'effet qu'ils exercent sur la réduction de la pollution.
- *Comptes des actifs en ressources naturelles.* Ce sont les comptes où s'enregistrent les stocks et les variations de stocks de ressources naturelles – terres, ressources halieutiques, forêts, eau et minéraux –, ce qui permet à un pays de mieux surveiller son patrimoine. Ils lui donnent aussi la possibilité de calculer des indicateurs tels que la valeur totale de ses ressources naturelles, et les coûts économiques de l'épuisement de ces dernières.
- *Évaluation des flux non marchands et agrégats ajustés compte tenu de l'environnement.* Cet élément présente les techniques de valorisation des éléments non marchands, et la manière de les appliquer lorsqu'on cherche à répondre à des questions politiques précises. Il s'agit notamment du mode de calcul de plusieurs agrégats macroéconomiques ajustés pour tenir compte de la raréfaction des ressources et des coûts de la détérioration, avec leurs avantages et leurs inconvénients. On examine également les ajustements liés aux dépenses dites « de protection ».

Les pays membres et les pays en développement sont de plus en plus nombreux à s'être dotés d'une comptabilité environnementale, en compilant divers éléments en fonction de leurs préoccupations et de leurs priorités en la matière. Les pays riches de ressources ont généralement mis au point des comptes des actifs pour pouvoir définir des politiques améliorant la gestion des ressources naturelles. Les pays où la pollution fait figure de préoccupation prioritaire ont introduit des comptes de flux, souvent liés à des comptes de protection de l'environnement, ce qui leur permet d'analyser l'impact des schémas de consommation et de production sur l'environnement et l'effet des dépenses écologiques sur la réduction des émissions.

## Les faits

**Projet Division de statistique/CARICOM** – La Division de statistique aide depuis 2000 la région de la CARICOM en matière de statistiques de l'environnement, par le biais du projet « Renforcement des capacités de calcul de statistiques et d'indicateurs pour le suivi des grandes conférences dans la région de la CARICOM ». Réalisé conjointement par la Division et la CARICOM, ce projet vise les statistiques sociales sexospécifiques et les statistiques de l'environnement, avec une composante informatique. L'une des grandes réalisations du projet, la publication « The CARICOM Environment in Figures » (L'environnement en chiffres dans la région de la CARICOM), qui est sous presse, présente les grands problèmes écologiques de la région dans des textes récapitulatifs, des tableaux, des schémas et des graphiques assortis d'observations détaillées.

Ce projet a suscité nombre d'initiatives nationales en matière de statistiques de l'environnement. Plusieurs États Membres ont organisé des ateliers ou des séminaires sur le sujet et développé la collaboration entre institutions. Il a dynamisé et soutenu les initiatives déjà lancées au Belize et en Jamaïque. Deux recueils de statistiques de l'environnement ont paru au Belize (1999 et 2000), et un à la Jamaïque (2002). Le Belize devrait publier bientôt son troisième recueil. La Grenade a publié en 2001 son premier recueil de statistiques de l'environnement. La Dominique et Sainte-Lucie ont publié leur premier recueil en 2002. Saint-Kitts-et-Nevis, de même que Saint-Vincent-et-les Grenadines, ont commencé à travailler sur un projet de recueil. Ces activités ont pu être mises en place grâce à un effort des gouvernements et à une assistance technique complémentaire fournie par le biais du projet.

Le projet étant en passe de s'achever, le Groupe consultatif de la CARICOM, composé des directeurs de certains bureaux nationaux de statistique et de représentants de la CARICOM et de la Division de statistique, assumera plus de responsabilité pour les activités futures de la région concernant les statistiques sociales sexospécifiques et les statistiques de l'environnement. Le Groupe s'est déjà réuni trois fois (voir plus loin **Les dates et les lieux**) pour convenir d'un mandat et de modalités de fonctionnement, et définir des programmes concernant les statistiques sociales sexospécifiques et les statistiques de l'environnement.

**Projet Division de statistique/ANASE** – La Division de statistique a organisé à Jakarta du 23 au 27 septembre 2002, conjointement avec le Badan Pusat Statistik (Bureau national de statistique) de la République d'Indonésie, un **Atelier sur la comptabilité environnementale et économique**. C'était le deuxième atelier sur la comptabilité environnementale organisé dans le cadre du projet de l'ONU

« Renforcement des capacités statistiques régionales en Asie du Sud-Est ». Il a permis de dispenser une formation pratique sur la mise en place de comptes environnementaux et économiques, centrée sur un choix de ressources (eau, pêche, forêts). Il a offert aussi une occasion d'échanges entre pays sur leur expérience de calcul de ces comptes. Par rapport à l'atelier organisé à Manille en 2000, il a témoigné de l'avance de la mise en place de comptes environnementaux dans les pays de la région.

**Réunions communes avec l'American Statistical Association (Association américaine de statistique) (New York, 11-15 août 2002)** – La Division de statistique a organisé une réunion sur le thème « Quelques problèmes des statistiques internationales », où on a parlé des données lacunaires et des modèles d'imputation, des avantages et des problèmes de la définition de macroagrégats ajustés pour tenir compte de l'environnement, et de la définition des indices statistiques. Des fonctionnaires de la Section des statistiques de l'environnement ont présenté deux communications, la première sur les modèles d'imputation multiple dans le calcul de l'indice de viabilité environnementale de 2002, la deuxième sur une conception globale des macroagrégats ajustés pour tenir compte de l'environnement.

**Séminaire sur la comptabilité environnementale** – Anton Steurer (EUROSTAT) a rendu visite à la Division de statistique du 9 au 11 décembre 2002. Il a animé un séminaire sur l'expérience européenne de comptabilité environnementale et économique intégrée et la stratégie définie dans ce domaine, et a procédé à des consultations avec les fonctionnaires de la Section des statistiques de l'environnement sur des questions liées à la comptabilité des ressources en eau et à la mise au point définitive du SCEE.

**Groupe de discussion électronique sur la terminologie et les définitions utilisées en comptabilité des ressources en eau** – La rédaction de la partie consacrée aux ressources en eau du manuel révisé de *Comptabilité environnementale et économique intégrée* (SCEE) a révélé que les hydrologues, les économistes, les statisticiens et les autres producteurs et utilisateurs d'information sur les ressources en eau utilisaient une terminologie et des définitions très diverses, manquant parfois de cohérence. La Division de statistique a donc, en coopération étroite avec le Service de l'eau, des ressources naturelles et des petits États insulaires en développement de la Division du développement durable, mis en place un forum de discussion sur le Web, afin d'harmoniser les concepts et les définitions utilisés en comptabilité des ressources en eau. Les résultats auxquels parviendra le groupe de discussion électronique serviront d'apport au manuel de comptabilité des ressources en eau, qui est en préparation (Division de statistique et EUROSTAT). On mettra au point également un glossaire terminologique, qui sera inclus dans le manuel. Le groupe de discussion électronique présentera le cadre comptable et les schémas des sous-systèmes (hydrologique et économique) à différents niveaux de détail, où figurera la définition envisagée pour chaque unité terminologique, avec une liste des définitions actuellement utilisées, et une série de questions à débattre sur lesquelles les experts seront invités à donner un avis. On s'est basé pour l'établir sur une recherche étendue dans la documentation existante (questionnaires, glossaires hydrologiques...) et une consultation entre hydrologues, experts des ressources en eau et spécialistes de la comptabilité environnementale. Le groupe de discussion électronique sera ouvert sur invitation aux experts de ces spécialités.

## Les gens

### Nouvelles du personnel

**Astra Bonini** travaille depuis novembre 2001 à la Section des statistiques de l'environnement, où elle aide à compiler un Recueil de statistiques et d'indicateurs environnementaux. Elle était auparavant consultant au Groupe de l'énergie durable du PNUD, ayant achevé récemment une maîtrise en affaires internationales (Politiques environnementales) à l'université Columbia. Elle est titulaire aussi d'une licence en génie civil.

La Section des statistiques de l'environnement a accueilli entre juin et novembre 2002 des **stagiaires** participant au programme de stages de l'ONU : **Marta Vicarelli** (École normale supérieure, Paris), **Yungmin Lee** (Princeton University, Princeton, New Jersey – États-Unis), **Anvar Nasritdinov** (Iowa State University, Iowa – États-Unis) et **Adrian Ruiz Carvajal** (Université des mines et de la technologie de Freiburg – Allemagne).

### Les dates et les lieux

**Troisième session du Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement de la CEE (Genève, 29-30 août 2002)** – Il entre dans le mandat du Groupe de travail de coordonner et de faciliter l'évaluation de l'état de l'environnement paneuropéen pour la conférence ministérielle qui doit se tenir à Kiev en mai 2003. À sa troisième session, les pays participants et les entités y assistant à titre d'observateur (PNUE, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, Organisation mondiale du commerce, Division de statistique, Eco-forum) ont examiné les données collectées pour le rapport et un premier projet de chapitres, et étudié les mesures à prendre pour perfectionner et rationaliser les activités nationales de surveillance de l'environnement. La Fédération de Russie et les pays ayant accédé récemment à l'indépendance ont présenté des communications sur leurs rapports concernant l'état de l'environnement, puis un nouveau projet (2002-2003) de renforcement des capacités nationales de surveillance lancé par le programme d'assistance technique à la Communauté des États indépendants et à la Géorgie (TACIS). Le Groupe de travail a réfléchi par ailleurs sur les moyens qui s'offrent pour améliorer la couverture nationale dans les bases de données internationales et les avantages qu'on peut tirer des technologies de télédétection.

**Réunion conjointe du groupe de travail « Environnement et développement durable » et de l'équipe « Comptes économiques pour l'environnement » (Luxembourg, 1<sup>er</sup>-3 octobre 2002)** – La réunion a permis de faire le point des questions de communication des données, débattu des travaux consacrés aux indicateurs de développement durable et aux indicateurs servant à intégrer des considérations écologiques aux politiques menées dans d'autres domaines, et étudié comment mieux satisfaire les besoins de données. On a fait le point des faits nouveaux en matière de comptabilité environnementale, et fixé des priorités pour les travaux à venir. Le programme de travail d'EUROSTAT pour 2003, s'agissant d'Environnement et développement durable, a été examiné compte tenu des priorités énoncées par la Direction générale de l'environnement de la

Commission européenne. La Division de statistique a fait part à la réunion de ses activités en cours et à venir concernant les statistiques, les indicateurs et la comptabilité de l'environnement, y compris de celles qui sont réalisées en commun ou en collaboration avec EUROSTAT ou l'OCDE, ou avec les deux.

**Atelier sur les statistiques de l'environnement (Suriname, 5 et 6 novembre 2002)** – Le General Bureau of Statistics du Suriname a organisé en collaboration avec Conservation International un atelier national sur les statistiques de l'environnement, afin de présenter la première publication nationale surinamaïse de statistiques de l'environnement. La Division de statistique y a fait un exposé sur les programmes internationaux et régionaux de statistiques de l'environnement, et a participé aux groupes de travail qui se sont réunis pour examiner le projet de chapitres de cette publication.

**Troisième réunion du Groupe consultatif des statistiques sociales sexospécifiques et des statistiques de l'environnement (Grenade, 7-9 novembre 2002)** – Pour que les activités lancées dans le cadre du projet Division de statistique/CARICOM restent viables, la réunion a réfléchi entre autres aux moyens d'institutionnaliser la compilation et la diffusion des statistiques sociales sexospécifiques et des statistiques de l'environnement. Elle s'est occupée aussi du développement des statistiques à l'échelon national, des sources de financement et d'assistance technique, ainsi que des possibilités de formation. Le programme de compilation de statistiques sociales sexospécifiques a été défini plus précisément par la formulation d'activités et de produits concrets. Un programme parallèle sera défini pour les statistiques de l'environnement en 2003. La Division de statistique continuera à aider la CARICOM et les États qui en sont membres à développer les systèmes régionaux et nationaux de statistiques (compilation et diffusion de statistiques de l'environnement), ainsi qu'à définir un projet de schéma et de calendrier visant les statistiques de l'environnement et une liste d'indicateurs qui seront présentés à la prochaine réunion du Groupe consultatif.

**Troisième session du Groupe de travail spécial sur la surveillance de l'environnement de la CEE (Genève, 28-29 novembre 2002)** – Les membres du Groupe de travail ont examiné le projet de sommaire et de chapitre du rapport préparé pour la conférence de Kiev par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). L'Agence a présenté une communication sur les enseignements tirés de la collecte de données, avec des recommandations visant des améliorations pour l'avenir. L'organisation Eco-forum a présenté un projet de directives pour le renforcement des systèmes nationaux de surveillance de l'environnement. Le Groupe de travail a entamé par ailleurs des délibérations sur la manière d'organiser à l'échelon paneuropéen, après Kiev, les rapports sur l'état de l'environnement. Le rapport final pour Kiev sera diffusé fin avril aux membres du Groupe de travail, en anglais, avec un sommaire dans toutes les langues de l'Agence et en russe. Une réunion extraordinaire du Groupe de travail avec les hauts responsables nationaux a eu lieu du 18 au 21 février 2003; la quatrième session du Groupe de travail doit avoir lieu du 3 au 5 septembre 2003.

**Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) (Luxembourg, 2-3 décembre 2002)** – La Division de statistique a rencontré le Chef et les membres du groupe F-3, Environnement et développement durable, pour se familiariser avec la structure et les fonctions des bases de données envstats et NewCronos qu'EUROSTAT tient à jour, et pour parler des moyens de développer la



mise en commun de données sur l'environnement, la collaboration méthodologique et la coopération technique.

**Conférence de clôture du projet Environnement de MEDSTAT (Istanbul, 18-20 février 2003)** – La conférence a été organisée par EUROSTAT et le Plan bleu, responsables du projet Environnement de MEDSTAT. Le projet, qui relève du programme MEDSTAT de coopération statistique euroméditerranéenne, avait pour objectifs de renforcer les capacités de 12 pays du sud et de l'est de la Méditerranée dans le domaine des statistiques environnementales et de permettre de publier sans retard des statistiques environnementales complètes, fiables et précises conformes aux normes internationales. On a présenté les principaux résultats du projet s'inscrivant dans le cadre international des statistiques environnementales, en soulignant les liens avec les questions de transports, de tourisme, d'agriculture et d'économie. La Division de statistique a participé à la conférence et à un débat sur les besoins d'information environnementale, les questions de coordination et la visibilité nécessaire aux utilisateurs internationaux et nationaux.

#### **Prochaines réunions**

**Commission de statistique, trente-quatrième session** (New York, 4-7 mars 2003).

**Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale et la comptabilité des ressources naturelles** (les dates et le lieu seront annoncés ultérieurement).

*envstats* est un bulletin de la Section des statistiques de l'environnement de la Division de statistique de l'ONU. Les opinions qui s'y expriment ne sont pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.

Les observations et les articles à publier dans les prochains numéros sont à envoyer à Kathleen Suite, *envstats*, DC2-1403A, 2 United Nations Plaza, New York, NY 10017.

Téléphone : 1 (212) 963-4847; télécopie : 1 (212) 963-0623, mél : <envstats@un.org>